



COMMUNE DE MOURS
Discours des vœux 2026

Mours le 31 janvier 2026

Madame Hélène Giradot, Secrétaire générale de la Préfecture,
Sous-préfète de l'arrondissement de Pontoise,

Monsieur le Sénateur, Arnaud Bazin,

Madame la Présidente du Département du Val-d'Oise, Marie-Christine Cavecchi,

Madame et Monsieur les Conseillers départementaux du canton de L'Isle-Adam,
Sabrina Écard, Morgan Touboul,

Madame la Présidente de la CCHVO, Maire de Noisy, Catherine Borgne,

Madame le Maire de Nointel, Martine Legrand,

Monsieur le Maire de Beaumont-sur-Oise, Jean-Michel Aparicio,

Monsieur le Maire de Bernes, Olivier Anty,

Monsieur le Maire de Bruyères-sur-Oise, Alain Garbe,

Monsieur le Maire de Champagne-sur-Oise, Stéphane Carteadou,

Monsieur le Maire de Persan, Valentin Ratieuville,

Monsieur le Maire de Ronquerolles, Patrick Premel,

Maires de nos communes voisines et amies,

Philippe Van Hyfte, Maire de Nerville-la-Forêt,

Jérôme François, Maire de Mériel,

Monsieur le Président du Syndicat du ru de Presles, Pierre Bemels,

Messieurs les vice-présidents des syndicats Tri-Or et du SIAPBE,

Frédéric Fallot, Jean-Luc Lostuzzo, René Weber, Olivier Anty,

Chers collègues,

Mesdames, Messieurs les élus,

Monsieur le colonel Denis Mottier,

Commandant le groupement de gendarmerie du Val-d'Oise,

Monsieur le chef d'escadron Thibault Plancquaert,

Madame la capitaine Sabrina Rénat, commandant la Brigade territoriale autonome de Persan,

Monsieur le lieutenant Damien Deloge, chef du centre de secours de Beaumont-sur-Oise,

Mesdames, Messieurs les représentants des services de l'État et du Département,

Madame la déléguée territoriale du Conseil départemental,

Monsieur Froger,
Interlocuteur privilégié des collectivités territoriales à ENEDIS,

Madame Lacaze, directrice du groupe scolaire Jacques-Prévert,
Mesdames et Messieurs les enseignants du groupe scolaire Jacques-Prévert,
Mesdames et Messieurs les présidents et membres des associations moursiennes,
Mesdames et Messieurs les membres du CCAS et des commissions municipales,
Mesdames et Messieurs les membres du personnel communal et intercommunal,

Messieurs les architectes,

Mesdames et Messieurs les notaires, Aline Vion-Dury et Éric Babut,
Mesdames, Messieurs les commerçants et artisans de Mours,
Mesdames et Messieurs les professionnels paramédicaux de Mours,
Mesdames, Messieurs les représentants des entreprises et artisans du territoire,
Madame et Messieurs les aménageurs et promoteurs intervenant sur notre territoire,
Messieurs les directeurs de l'association L'Espoir,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Moursiennes, Moursiens,

Tout simplement, chères amies, chers amis,

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous ce matin, à l'occasion de notre traditionnelle cérémonie des vœux. Ce moment est toujours un temps particulier : un temps de partage et d'espérance. Votre présence nombreuse nous honore et témoigne de l'attachement que vous portez à notre commune.

En ce début d'année 2026, je souhaite tout d'abord vous adresser, au nom de l'ensemble du conseil municipal et des agents municipaux, nos vœux les plus chaleureux de santé, de sérénité et de réussite, pour vous-mêmes, vos proches et celles et ceux qui vous sont chers.

En cette année particulière, à l'approche des élections municipales du mois de mars prochain, il est de notre devoir de respecter la période de réserve.

Il y a six ans, la crise sanitaire mondiale liée à la Covid-19 s'est installée. Cette période a profondément bouleversé nos vies et nos habitudes. À Mours, comme partout en France, il a fallu faire preuve de réactivité et d'adaptation. Je tiens ici à saluer l'engagement des agents communaux, mais aussi l'esprit de responsabilité des Moursiennes et des Moursiens.

Depuis 2020, la France traverse une période marquée par des incertitudes économiques, sociales et géopolitiques qui interrogent nos équilibres collectifs. Dans ce contexte, les attentes des citoyens en matière de services publics et de proximité restent fortes.

Face à ces bouleversements, la commune demeure un échelon essentiel de l'action publique. Elle est un lieu de dialogue et d'application des décisions prises aux niveaux national et préfectoral, dans le respect du cadre légal.

Dans la continuité de mes propos, je tiens à remercier sincèrement :

- L'ensemble du personnel communal administratif ainsi que le personnel encadrant du périscolaire pour leur implication. Avec discrétion et engagement, ils incarnent la continuité et la proximité du service public. Ils

s'adaptent à toutes les situations, permettant ainsi d'assurer chaque jour le bon fonctionnement des services de la mairie.

- Nos agents communaux techniques, qui assurent avec professionnalisme l'entretien de nos infrastructures, la sécurité et la qualité du cadre de vie de notre village, avec disponibilité et sens du service public.
- Le CCAS pour l'ensemble des actions menées : organisation du portage de repas à nos aînés, les Lundis du partage, l'organisation de la sortie au marché de Noël ainsi que le traditionnel repas des aînés, et bien d'autres actions venant en aide aux Moursiennes et aux Moursiens.

RETOUR SUR 2025

L'année 2025 a été une année de transition utile et constructive.

Elle a été consacrée à un travail préparatoire, notamment le montage des demandes de subventions nécessaires à la mise en place de projets structurants pour Mours. Autant d'étapes essentielles pour permettre à ces projets de voir le jour dans de bonnes conditions financières.

Je tiens à remercier chaleureusement nos partenaires institutionnels pour leur confiance et leur soutien dans l'attribution de subventions importantes : l'État, la Région Île-de-France et le Département du Val-d'Oise. Une dernière étape reste à finaliser auprès des services de la Région pour que le dossier soit bouclé financièrement.

Sans oublier toutes les démarches complémentaires liées à l'obtention du solde des subventions de la nouvelle école, étapes indispensables à la bonne tenue des finances communales.

Merci à Mathilde, notre secrétaire générale, pour le travail accompli.

Un travail administratif a également été mené afin de procéder au recensement complet du cimetière, étape indispensable pour disposer d'un état des lieux fiable et actualisé, permettant de mieux organiser les obligations réglementaires.

L'édition de l'agenda communal 2026 constitue un véritable support d'information et de lien entre la commune et ses administrés.

L'accompagnement de nos associations moursiennes s'est poursuivi, avec la mise à disposition d'espaces plus adaptés dans cette même salle, permettant davantage d'activités et garantissant un accueil sécurisé et confortable grâce à une mise aux normes.

La réflexion engagée autour de l'amélioration de l'habitat à Mours, notamment dans le secteur du cœur de village, s'inscrit dans une approche globale de valorisation des espaces existants. Ces démarches contribuent à accompagner les évolutions démographiques et à maintenir un équilibre entre habitat et cadre de vie.

Le commerce de proximité s'inscrit dans cette même logique de vitalité communale.

Le centre commercial Col Vert, dont la commercialisation du bâtiment principal est pratiquement achevée, appelle une attention particulière et une réflexion sur l'évolution de l'offre commerciale à Mours, dans le respect des compétences de chacun.

Dans cette optique, la commune demeure attentive aux initiatives qui favorisent l'activité économique locale.

La mise en service, le 15 avril dernier, par le Conseil départemental du Val-d'Oise, de la nouvelle voie cyclable reliant Mours à L'Isle-Adam sur un linéaire de 1,3 kilomètre constitue une belle avancée pour les mobilités

douces. Cette infrastructure assure la desserte des zones d'activités Col Vert et du Grand Val, renforçant les liaisons entre lieux de vie, emploi et services.

Son prolongement est envisagé jusqu'au niveau du rond-point du Métronome.

L'intégralité de cette réalisation a été prise en charge financièrement par le Département du Val-d'Oise. Nous remercions très sincèrement Madame la Présidente du Département, Marie-Christine Cavecchi, pour son engagement constant en faveur de l'aménagement du territoire et des mobilités durables.

REMERCIEMENTS AUX ASSOCIATIONS

La vitalité de Mours repose largement sur l'implication de ses acteurs locaux. Les associations jouent à ce titre un rôle essentiel dans l'animation de la commune. Je souhaite saluer le travail du comité des fêtes et du foyer rural, qui, par l'organisation de manifestations tout au long de l'année contribuent à créer des moments de rencontre, de convivialité et de partage, appréciés par l'ensemble des habitants.

Les sections sportives de Mours qui participent à cette dynamique locale grâce à leurs investissements : bénévoles, éducateurs et encadrants, permettant à chacune et chacun de pratiquer une activité physique dans un cadre structurant.

La culture musicale dans notre commune, animée par des acteurs bénévoles que je tiens à saluer ce matin pour leur passion et leur créativité.

L'association des parents d'élèves très active en organisation d'évènements : le traditionnel petit déjeuner de la rentrée du mois de septembre, fête d'halloween, marché de Noël, kermesse de l'école, les traditionnels rendez-vous du vendredi d'avant les vacances et beaucoup d'autres actions menées avec enthousiasme.

Le centre de loisirs qui accueille un très grand nombre d'enfants pendant les vacances scolaires avec bienveillance et professionnalisme. Dès le retour des vacances de février le centre de loisir intègrera cette salle dans un espace neuf et sécurisé d'une grande surface avec un espace extérieur conséquent.

Les associations d'anciens combattants qui participent régulièrement à toutes nos cérémonies commémoratives accompagnées par la chorale Chant'à Mours, des enseignants et des élèves du groupe scolaire Jacques Prévert auxquels un diplôme de « petit veilleur de mémoire » sera remis en fin de cérémonie.

Toutes ces associations participent à l'animation et au rayonnement de notre commune.

Remerciements aux enseignants du groupe scolaire Jacques Prévert, qui ont la responsabilité essentielle de l'apprentissage de nos enfants, dans un contexte parfois exigeant. Vous formez les citoyens de demain, et votre travail est essentiel.

Je souhaite adresser des remerciements à l'ensemble des artisans et entreprises partenaires qui accompagnent la commune au quotidien. Par leur savoir-faire, ils contribuent concrètement à la qualité de nos équipements.

Je tiens également à exprimer notre respect et notre gratitude, à la gendarmerie et aux sapeurs-pompiers. Par leur engagement, leur courage et leur disponibilité, ils veillent à la protection des personnes et des biens. Ils interviennent dans l'urgence, dans la difficulté, souvent dans des conditions exigeantes. Ils incarnent les valeurs de dévouement, de solidarité et de service à la population.

L'ensemble des élus siégeant au conseil municipal, pour leur implication dans la gestion de notre commune et leur engagement journalier.

Je souhaite adresser un hommage aux élus qui ont fait le choix de prendre une retraite bien méritée. Pendant plusieurs années ils ont servi notre commune avec constance et dans le sens de l'intérêt général. Ils ont contribué à construire le Mours d'aujourd'hui, et méritent notre reconnaissance collective.

Nous avons une pensée émue pour nos élus qui nous ont quitté pendant ce mandat : Ghislaine Fabris, Gilles Rodier qui ont servi notre commune avec sens du devoir. Leur action, leur dévouement demeurent présents dans la vie municipale de Mours.

Un remerciement à l'ESAT de Persan, dont le personnel a réalisé le buffet que vous pourrez apprécier et déguster après ce discours. Leur travail illustre parfaitement le talent, la rigueur et la créativité. Je vous invite à saluer et à encourager leur engagement au service de la convivialité et du bien vivre ensemble.

Je remercie notre ingénieur du son, Nicolas ainsi que Véronique et Katia pour l'accompagnement musical et sans oublier notre jeune chanteuse, Naëlle, 15 ans, qui a interprété à merveille des chansons pleines de sens.

Je souhaite adresser un remerciement tout particulier à ma compagne, à mes enfants et petits-enfants, à ma famille pour leur patience, leur compréhension et leur soutien sans failles. Sans eux, rien de tout cela ne serait possible.

La fonction d'élu repose sur l'expérience, la maîtrise des responsabilités publiques et un engagement durable au service de l'intérêt général.

Churchill a dit : « Le succès, ce n'est pas final ; l'échec n'est pas fatal : c'est le courage de continuer qui compte. »

Je vous renouvelle mes vœux pour cette année 2026. Qu'elle soit pleine de joies, de réussites personnelles et collectives, et qu'elle nous permette, tous ensemble, de continuer à construire une commune à notre image : chaleureuse, dynamique et innovante.

Vive Mours,

Vive le Val d'Oise

Vive la République,

Vive la France,

Merci pour votre attention.